



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion juillet 2024

Pour faire suite à la réunion du conseil du 15 juillet, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion précédente, il est déposé lorsqu'il est adopté sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Nomination du maire suppléant

À tous les 4 mois, le conseil municipal nomme un maire suppléant au cas où monsieur le maire devrait s'absenter, le conseil a nommé monsieur Donald Jacob pour les 4 prochains mois.

Règlement numéro 2024-643 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin de modifier les usages de la zone 222-R (secteur Neault)

Comme aucune demande afin de procéder à l'ouverture d'un registre pour la participation à un référendum n'a été reçue, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 2024-643 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin de modifier les usages de la zone 222-R (secteur Neault).

Vous pouvez retrouver ce règlement sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services aux citoyens/Urbanisme/Règlements d'urbanisme ou en faire la demande au bureau municipal par courriel à municipalite@st-maurice.ca.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-648 modifiant le règlement numéro 2023-630 décrétant la construction d'une conduite d'eau potable pour un montant additionnel de 560 000 \$

Compte-tenu de la modification du tracé de la conduite d'eau potable, des frais supplémentaires pour l'ingénieur et le contracteur d'un montant de 560 000 \$ sont à prévoir. Le règlement d'emprunt initial doit être augmenté pour supporter ces dépenses et ces travaux.

Cependant, la subvention de la TECQ qui est payable sur 20 ans (capital et intérêt) est appliquée sur ce règlement.

Règlement numéro 2024-644 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin de permettre un usage additionnel pour une habitation rattachée à une exploitation agricole

Comme aucune demande afin de procéder à l'ouverture d'un registre pour la participation à un référendum n'a été reçue, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 2024-644 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin de permettre un usage additionnel pour une habitation rattachée à une exploitation agricole.

Vous retrouverez ce règlement sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services aux citoyens/Urbanisme/Règlements d'urbanisme ou en faire la demande au bureau municipal à municipalite@st-maurice.ca.

Avis de motion et adoption des projets de règlements numéros 2024-645 et 2024-646 concernant le terrain à l'arrière de l'école

Le projet de règlement numéro 2024-645 a pour objet d'agrandir la zone 120-P afin d'inclure le caractère public pour le terrain à l'arrière de l'école.

Le projet de règlement numéro 2024-646 a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin d'agrandir le périmètre urbain pour y inclure ce terrain.

Une assemblée de consultation aura lieu le 12 août à 18h30 pour expliquer ces 2 projets de règlements. Vous pouvez les retrouver sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services aux citoyens/Urbanisme/Règlements d'urbanisme.

Achat de calendriers historiques 2025

La Municipalité va procéder à l'achat de 25 calendriers historiques au coût de 10 \$ chacun.

Avis de motion et adoption du projet de règlement numéro 2024-647 afin de modifier les usages de la zone 224-R en face de la station-service

Le projet de règlement numéro 2024-647 a pour objet de modifier les usages de la zone 224-R en face de la station-service afin d'ajuster le nombre de logements maximal à 4.

L'assemblée de consultation pour ce projet de règlement aura lieu le 12 août à 18h30. Vous pouvez retrouver ce règlement sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services aux citoyens/Urbanisme/Règlements d'urbanisme.

Construction du réservoir

Le conseil municipal a autorisé le versement à Construction Thorco de 345 571,71 \$ taxes et retenue contractuelle incluses. Afin de maintenir les services temporaires lors des travaux, le conseil municipal a autorisé un montant budgétaire à Construction Thorco de 24 331,43 \$ plus les taxes en dépenses contrôlées.

Paiement de l'utilisation des heures de glace à la Ville de Trois-Rivières

Le conseil municipal a approuvé la facturation pour le coût des heures de glace utilisées pour les activités régulières du hockey mineur qui regroupe 65 joueurs de la Municipalité pour la saison 2023-2024 au coût de 68 940,00 \$ plus les taxes applicables.

Contrat de la chargeuse-rétrocaveuse

Le conseil municipal autorise la directrice générale à retourner en soumission pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse en crédit-bail car le fournisseur qui était le plus bas conforme ne peut honorer le contrat tel que spécifié dans le devis.

Offre de services d'Archives Lanaudière

Compte tenu du besoin d'une mise à jour annuelle du calendrier de conservation, ainsi que du plan de classement le conseil municipal a octroyé un contrat à Archives Lanaudière au coût de 18 020,00 \$ plus les taxes applicables.

Assujettissement de la Municipalité à la compétence 4 d'Énercycle

Le conseil municipal va autoriser la vidange résidentielle des fosses septiques par Énercycle. Le tout sera facturé sur le comptes de taxes annuellement.

Vous recevrez de plus amples informations cet automne à ce sujet.

Fête nationale à Saint-Maurice

Le conseil municipal a tenu à féliciter le président de la Fête nationale 2024 monsieur Sébastien Rouleau ainsi que son comité composé de mesdames Andrée Désilets, Jessika Robinson, Julie St-Arnaud et de messieurs Patrick Bédard, Bertrand Masson et Willy Létourneau.

Le conseil a aussi donné son appui au comité afin d'être hôte en 2025 de la Fête régionale en Mauricie.

Travaux au rang Saint-Joseph

Le conseil municipal a autorisé le versement à Marcel Guimond et Fils pour les travaux réalisés au rang Saint-Joseph au coût de 459 550,91 \$ incluant les taxes et la retenue contractuelle.

Les travaux devraient se terminer vers la fin juillet.

Ressources humaines

Compte tenu du départ à la retraite de la directrice générale madame Andrée Neault en 2025, le conseil municipal a octroyé un contrat à la Firme Claude Grenier afin de procéder à un accompagnement pour l'embauche d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) général(e) au coût de 8 700,00 \$ plus les taxes applicables.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 12 août à 19h** dans la salle municipale en haut, elle sera précédée à 18h30 de l'assemblée publique de consultation.

Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.